

Votre mariage



Vous prévoyez tout

pour que ce jour

soit inoubliable

Le prêtre, le diacre ou des chrétiens
ont passé du temps avec vous pour échanger,
pour préparer la célébration

L'Eglise paroissiale vous est ouverte
pour la fête de votre mariage.

*Dans le budget de la fête, avez-vous
prévu une offrande pour la paroisse ?*

Votre offrande, une participation à la vie de l'Eglise.

Aujourd'hui, la paroisse vous accueille pour un mariage.

L'Eglise veut être disponible en d'autres occasions :
catéchisme, messe, baptême, formation chrétienne,
funérailles, temps de prière ou de partage.

Cela engage toute l'année

des personnes :

- prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale

des locaux :

- églises à entretenir : électricité, chauffage, nettoyage, ...
- salles paroissiales et presbytères accueillants

du matériel :

- documents, revues, audiovisuel, secrétariat, ...

Des ressources financières sont nécessaires

L'Eglise ne reçoit aucune subvention.

Elle vit par les offrandes des fidèles.

Votre OFFRANDE ne règle pas
uniquement "les frais des cérémonies".

Elle est également
une participation à toute la vie de l'Eglise.

Offrande mariage conseillée : 180 €

Vous ne pouvez pas donner cette somme :
vous en parlez tout simplement.
Vous pouvez donner plus :
vous aiderez ceux qui ont des ressources limitées.

*Merci de votre compréhension.
Merci pour votre offrande.*

La collecte annuelle du **Denier de l'Eglise**
est une autre façon de participer. Réservez-lui un bon accueil.

www.coutances.catholique.fr